



ERAGNY-SUR-OISE, le 30 octobre 2009

SG-THJ/AMH-CM09/CONV  
1105  
CONVOCATION

**CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 NOVEMBRE 2009 A 20 h 00  
SALLE DES CALANDRES**

**ORDRE DU JOUR**

- Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 2 juillet 2009.

**ADMINISTRATION GENERALE**

01 - Conseil Consultatif de Développement Durable de l'Agglomération de Cergy-Pontoise : désignation du représentant de la commune.

**FINANCES ET TRANSPARENCE DE GESTION**

- 02 - Débat d'orientation budgétaire 2010.
- 03 - Budget principal - Exercice 2009 : Décision Modificative n° 2.

**QUALITE DE LA VIE ET ECO-RESPONSABILITE**

00 – Service d'élimination des déchets : rapport 2008.

**TRAVAUX ENTRETIEN DE LA VILLE ET DU PATRIMOINE**

04 – Diagnostic pour l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public : convention avec le Conseil Général du Val d'Oise.

**EDUCATION ET PREPARATION DE L'AVENIR**

05 - Subventions aux établissements scolaires : répartition des crédits et versements 2009.

**SPORTS VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION DE LA VILLE**

06 - Subvention de fonctionnement à l'association « Le Réveil d'Eragny ».

**RELATIONS INTERNATIONALES**

- 07 - Coopération décentralisée : subvention exceptionnelle à l'association SPEB 95.
- 08 - Solidarité avec nos amis du Burkina Faso : contribution de la commune.

Motions proposées à la délibération, relatives à :

- Sommet de Copenhague : pour l'appel à signer l'ultimatum climatique.
- Opposition aux projets de suppression de la Taxe Professionnelle et de réforme des Collectivités Territoriales.
- Statut de la Poste : demande de référendum.